



BOMBARDIER

TRAXTER

GUIDE DE SÉCURITÉ 1999



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Ne conduisez jamais ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

704 200 004

L'information particulièrement importante contenue dans ce *Guide de sécurité* est identifiée par les symboles suivants:



Ce symbole d'avertissement de sécurité signifie ATTENTION!

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave incluant la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VTT EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles, si vous ne conduisez pas prudemment.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du *Guide du conducteur*, du *Guide de sécurité* et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.** Le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* devraient rester dans le véhicule en tout temps.



AVERTISSEMENT

Le non-respect des mesures de sécurité et des consignes contenues dans le *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité*, la vidéocassette de sécurité et dans les avertissements sur le véhicule peut entraîner des blessures graves, voire mortelles!

Si le véhicule est revendu, assurez-vous de remettre les guides ainsi que la vidéocassette au nouveau propriétaire afin qu'il puisse également les lire.

Ces guides font usage des symboles suivants pour souligner certains renseignements particuliers:

Le lecteur devrait percevoir le contenu du présent guide de sécurité comme un avertissement et devrait s'y conformer, sinon il pourrait s'ensuire de graves blessures corporelles, voire la mort.

Pour de plus amples renseignements concernant la sécurité en VTT au Canada, communiquez avec le Conseil Canadien de la sécurité (CCS) au 1-613-739-1535, poste 227, aux États-Unis, communiquez avec «The Specialty Vehicle Institute of America (SVIA)» au 1-800-887-2887.

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ TOUCHANT LE VTT

La conduite de ce véhicule peut être dangereuse. Une collision ou un tonneau peut se produire rapidement, même pendant des manœuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

- Repérez et lisez le *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et toutes les étiquettes d'avertissement avant d'utiliser votre véhicule tout-terrain (VTT).
- Le non-respect de ces directives ou une utilisation inadéquate peuvent causer de graves blessures ou même entraîner la mort.
- N'utilisez jamais le véhicule avant d'en avoir appris le fonctionnement.
- Ne transportez jamais de passager(s).
- Ne conduisez jamais ce VTT sur la voie publique ou sur une surface asphaltée.
- Portez toujours un vêtement protecteur et un équipement approprié, incluant un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon.
- Ne consommez jamais d'alcool ou de drogues avant d'utiliser un VTT.
- Ne conduisez jamais ce VTT à des vitesses excessives.
- N'essayez jamais de faire des cabrés («wheelies»), des sauts ou d'autres manœuvres périlleuses.
- Ce véhicule est destiné aux adultes seulement.

TABLE DES MATIÈRES



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	2
INTRODUCTION.....	5
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES.....	(consulter le <i>Guide du conducteur</i>)
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	6
AVERTISSEMENT.....	19
Transport de charges et de passager(s)	20
Remorquage.....	20
CONSEILS DE CONDUITE.....	21
Vêtements.....	22
Le VTT, un véhicule de travail.....	23
Conduite récréative	23
Environnement.....	23
Limites de conception	24
Utilisation hors route	24
Précautions générales d'utilisation et mesures de sécurité.....	24
Vérifications de réutilisation.....	(consulter le <i>Guide du conducteur</i>)
Stabilité.....	25
Montée.....	27
Descente	27
Déplacement à flanc de colline	27
Dénivellations	27
Techniques de conduite	28

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

UN VTT N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Le VTT se manie différemment des autres véhicules, incluant les motocyclettes et les voitures. Prendre les précautions qui s'imposent, sinon une collision ou un renversement peut survenir rapidement, et ce, même lors de manoeuvres de routine, telles la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on omet de se conformer à ces instructions:

- Lire attentivement le *Guides du conducteur*, le *Guide de sécurité* et toutes les étiquettes en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites.
- Ne jamais utiliser un VTT sans les instructions qui s'imposent. **Suivre un cours de formation.** Les débutants devraient s'inscrire à un cours de formation dispensé par un instructeur reconnu. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT pour connaître les cours de formation les plus près ou appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 (800) 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.
- Il est important de toujours respecter l'âge prescrit. Un enfant de moins de 16 ans ne devrait jamais conduire un VTT.
- Ne jamais transporter un passager sur un VTT.
- Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltée, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- Ne jamais utiliser un VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier.
- Ne jamais utiliser un VTT sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux au moyen de verres de protection ou d'une visière, porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et des pantalons.
- Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.
- Ne jamais conduire à des vitesses excessives. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ou d'autres types de cascades.
- Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

- Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle d'un VTT sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à des vitesses excessives.
- Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou selon vos compétences. Pratiquer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre une pente et y appliquer les freins de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables. Transférer son poids en amont du VTT. Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour un terrain au niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Toujours procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule commençait à rouler vers l'arrière en escaladant une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente. Advenant un calage ou si le véhicule est entraîné vers l'arrière, faire appel à la méthode de freinage spéciale décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Débarquer en amont du véhicule ou sur le côté si le véhicule est orienté bien droit vers le haut de la pente. Tourner le VTT et remonter sur ce dernier en procédant de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels de gros rochers ou des arbres abattus. Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour négocier des obstacles.
- Toujours procéder avec soin si le véhicule patine ou glisse. On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en pratiquant à basse vitesse sur un terrain égal et au niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, telle la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.

- Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, les appliquer à répétition pour ainsi sécher les plaquettes de frein.
- Toujours s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.
- Toujours utiliser les pneus dont la dimension et le type sont prescrits dans le *Guide du conducteur*. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le *Guide du conducteur*.
- Ne jamais modifier un VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu.
- Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour un VTT. S'assurer de bien répartir et de fixer solidement la charge. Réduire la vitesse et observer les instructions contenues dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour transporter une charge ou tirer une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.
- **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ EN VTT**, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au numéro 1 (800) 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.

INTRODUCTION

Le concessionnaire ayant procédé à la vente devrait vous avoir fourni des informations de base sur les commandes et autres caractéristiques de votre VTT. Veuillez prendre le temps d'étudier le *Guide du conducteur* et les avertissements accompagnant le VTT. On y retrouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Peu importe que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du VTT. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Peu importe votre âge, votre expérience et la réglementation en vigueur, il est toujours prudent que vous, ou toute autre personne prévoyant utiliser votre VTT, preniez un cours de conduite sécuritaire pour ce genre de véhicule. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on dispense un tel cours dans votre région. Si vous en êtes à vos premières armes avec un VTT, procédez ainsi avant de l'utiliser pour la première fois. Votre instructeur de VTT devrait vous conseiller en fonction des conditions locale en vous informant des pratiques de conduite sécuritaires particulières à votre région.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Celles-ci varient en fonction des conditions météorologiques qui peuvent varier de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre. Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Chaque endroit fait appel à divers degrés à votre niveau de concentration et à vos habiletés. Nous vous recommandons de toujours procéder avec soin. Évitez de prendre un risque inutile qui pourrait vous placer en situation de détresse ou provoquer des blessures.

On présente dans ce *Guide de sécurité* et dans le *Guide du conducteur* des méthodes de conduites considérées comme étant fiables par d'autres utilisateurs de VTT. Elles ne constituent pas une assurance contre les accidents. La mise en application de ces informations combinée à votre état mental et physique, aux risques que présente le terrain et à votre seuil de tolérance au risque auront un effet sur votre expérience de conduite. Amusez-vous... et conduisez de façon responsable.

Le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* ont été rédigés afin de familiariser le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne le contenu et la mise en forme du *Guide du conducteur*, du *Guide de sécurité*, de la vidéocassette de sécurité ou des avertissements qui se trouvent sur le véhicule.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Committee et il est primordial qu'on les retrouve dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* de tous les VTT.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions prescrites.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours de formation certifié offert par Bombardier Inc. On leur suggère ensuite de pratiquer régulièrement les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Pour de plus amples renseignements sur le cours de formation, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT ou appeler Bombardier Inc. au 1 (800) 532-5000.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On déconseille aux enfants n'ayant pas l'âge minimal recommandé de conduire un VTT afin d'éviter les risques de blessure ou de décès.

Même si un enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'entraîner dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne devrait conduire un VTT de Bombardier.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du VTT.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter un passager. Le siège allongé doit permettre au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Ce siège n'est pas conçu pour transporter des passagers.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les surfaces asphaltée.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltée. L'utilisation sur de telles surfaces peut réduire la maniabilité et la maîtrise du VTT, en plus d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltée, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route recouverte de gravier. Dans plusieurs états, il est illégal d'utiliser un VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans porter un casque de motocycliste approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation du véhicule sans porter un casque de motocycliste approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans porter des verres de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque de motocycliste approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des verres de protection ou une visière
- des gants
- des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- des pantalons.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement pourrait en souffrir grandement.

Votre vitesse de réaction pourrait être plus lente.

Votre sens de l'équilibre et votre perception pourraient en souffrir.

Un accident pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire le VTT à des vitesses excessives.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades, tels des cabrés ou des sauts. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Toujours suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le VTT est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le VTT ou perdre l'équilibre et chuter du véhicule. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière et provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds du VTT lorsque celui-ci est en marche.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent en utilisant le VTT en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT, ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être extrêmement prudent lors d'une utilisation sur des terrains très accidentés, glissants ou friables.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, incluant un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur de tels terrains.

Toujours être particulièrement prudent sur ces types de terrain.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.



AVERTISSEMENT



V01L2BQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

Pratiquer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Méthode d'escalade inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours escalader une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et dans le *Guide de sécurité*.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant d'escalader une pente.

Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer trop brusquement et ne jamais changer de rapport de façon trop soudaine, puisque le VTT pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Méthode inadéquate de descente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre une pente de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et dans le *Guide de sécurité*.

REMARQUE: Une technique de freinage spéciale s'impose lorsqu'on descend une pente.

Toujours vérifier soigneusement le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



AVERTISSEMENT



V01L2CQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* pour un terrain au niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Éviter les pentes dont les surfaces sont trop glissantes ou trop friables.

Transférer son poids en amont sur le VTT.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule perd sa vitesse en marche avant:

Garder son poids en amont.

Appliquer les freins.

Verrouiller le mécanisme de stationnement et placer le levier sélecteur à la position «P» après s'être immobilisé.

Si le véhicule commence à rouler vers l'arrière:

Garder son poids en amont.

Ne jamais appliquer le frein arrière si le véhicule roule vers l'arrière.

Appliquer graduellement le frein avant.

Une fois complètement arrêté, appliquer également le frein arrière, verrouiller le mécanisme de stationnement et placer le levier sélecteur à la position «P».

Débarquer en amont du véhicule ou sur le côté si le véhicule est orienté bien droit vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et remonter sur ce dernier en procédant de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision. Pourrait provoquer un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels de gros rochers ou des arbres abattus.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, toujours procéder de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du VTT.

Le VTT peut également revenir en traction de façon inattendue, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

On doit apprendre à contrôler de façon sécuritaire un VTT qui dérape ou qui glisse en pratiquant à basse vitesse sur un terrain égal et au niveau.

Sur les surfaces très glissantes, telle la glace, conduire lentement en faisant preuve de prudence afin de réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant rapide.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, entraînant ainsi une perte de traction et une perte de contrôle pouvant mener à un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on prescrit dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.

Il est important de se rappeler que des freins humides présentent une efficacité réduite. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, les appliquer à répétition pour ainsi sécher les plaquettes de frein.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate en marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On pourrait frapper un obstacle ou une personne derrière le véhicule, entraînant ainsi des blessures graves.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, s'assurer que la voie est libre derrière le véhicule. Après s'en être assuré, passer en marche arrière et circuler lentement.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans les pneus prescrits ou dont les pneus présentent une pression inadéquate ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats sur ce VTT ou l'utilisation du VTT avec des pneus présentant une pression inadéquate ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus dont la dimension et le type sont prescrits dans le *Guide du conducteur* de ce véhicule.

Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité*.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un VTT ayant subi des modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou une modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, entraîner un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce VTT en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être des composants d'origine Bombardier, ou l'équivalent, conçus pour ce VTT, et l'installation et l'utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Surcharge du VTT, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et entraîner ainsi un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais dépasser la charge admissible prescrite pour ce VTT.

S'assurer de bien répartir et de fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse en transportant une charge ou en tirant une remorque. Prévoir une plus grande distance pour le freinage.

Toujours procéder de la façon décrite dans le *Guide du conducteur* et le *Guide de sécurité* lorsqu'il s'agit de transporter une charge ou de tirer une remorque.



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il est important de respecter certains conseils et concepts de base. Il y en a qui peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre les quelques minutes qui s'imposent afin de lire complètement ce *Guide de sécurité* et le *Guide du conducteur* avant d'utiliser le VTT.

Le *Guide de sécurité* et le *Guide du conducteur* ne renferment qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples renseignements ou pour de la formation, nous vous recommandons fortement de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation sur VTT, tel le Conseil canadien de la sécurité ou «The Specialty Vehicle Institute of America».

La «U.S. Consumer Product Safety Commission» et tous les fabricants de VTT déconseillent aux moins de 16 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 90 cc. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un VTT de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience cognitive ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du VTT avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de pratiquer dans un endroit convenable et ne présentant aucun danger pour bien se familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les VTT ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite et présente une tenue de route différentes.

Vous ne devez jamais présumer qu'un VTT puisse s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté parsemé, entre autres, de trous, de dépressions, de bancs, de zones plus ou moins dures, peut faire basculer le VTT ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant soi. Si le VTT tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de débarquer immédiatement et de vous éloigner du sens du renversement!

Transport de charges et de passager(s)

Toute charge transportée sur le ou les supports du VTT influencera la stabilité et le contrôle du VTT. Par conséquent, il est important de respecter les limites de charge prescrites par le fabricant du VTT. Assurez-vous toujours que la charge est bien fixée et qu'elle ne nuit aucunement à la conduite. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez aussi que la charge ne couvre et n'obstrue les phares ou le feu arrière. Assurez-vous toujours que les verrous du compartiment de rangement sont fermés. Si vous retirez un couvercle de compartiment amovible pour transporter une charge, assurez-vous de bien fixer celle-ci et veillez à ce qu'aucun objet ne risque d'être projeté. Fixez le couvercle du compartiment de rangement au support arrière.

Seul le conducteur peut prendre place sur un VTT. Bien que le siège soit allongé et qu'il permette à l'opérateur de manoeuvrer sans entrave, celui-ci n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. N'installez aucun siège de passager et évitez d'utiliser les supports ou la surface qu'ils occupent pour transporter des passagers. Le transport d'un passager compromettra la stabilité et la maniabilité du VTT.

Remorquage

L'attelage d'une remorque à un VTT augmente de façon substantielle les risques de renversement, en particulier sur les pentes. Avant d'atteler une remorque à un VTT, assurez-vous que le dispositif d'attelage est compatible avec celui du VTT. Vérifiez que la remorque est à l'horizontale tout comme le VTT. (Dans certains cas, il se pourrait que vous deviez munir le dispositif d'attelage du VTT d'une rallonge spéciale.) Installez des chaînes de sécurité pour retenir la remorque au VTT. La distance de freinage du VTT sera accrue si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les pentes. Procédez avec soin pour éviter de patiner ou de glisser. Après avoir immobilisé ou stationné le VTT, placez des cales sous les roues du véhicule et de la remorque pour éviter que ceux-ci ne se déplacent. Assurez-vous toujours que la charge est répartie uniformément sur la remorque. Procédez avec soin en désattelant une remorque chargée, puisque la charge pourrait se renverser sur quiconque se trouverait à proximité. Évitez les virages à haute vitesse.

CONSEILS DE CONDUITE

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Il est important d'effectuer la vérification de préutilisation avant d'utiliser le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Sinon, des blessures graves, voire mortelles pourraient se produire.

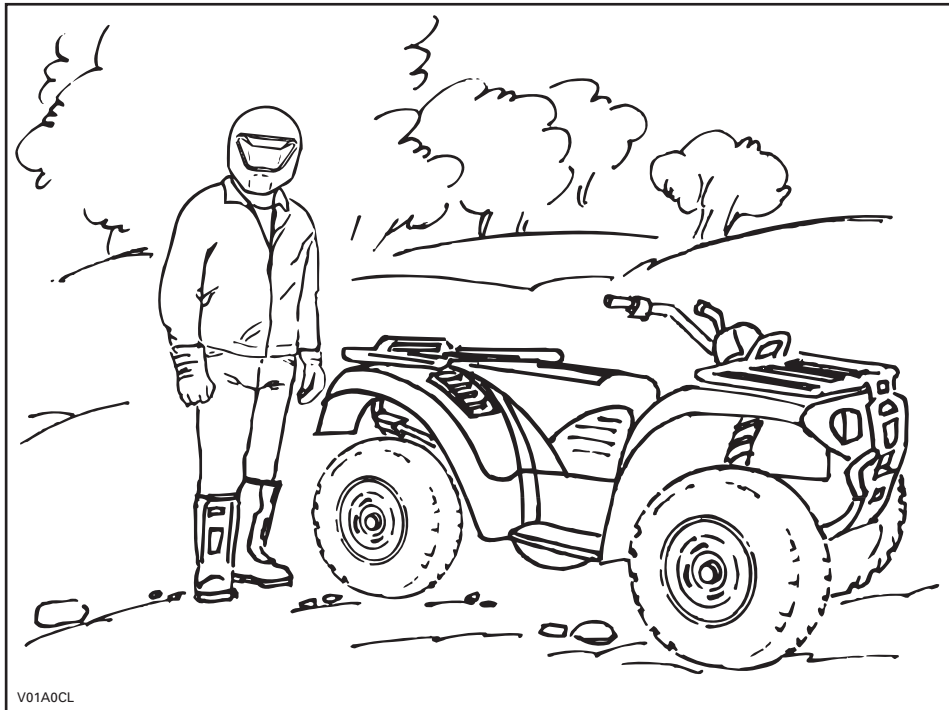
Avant d'utiliser un tel véhicule, on doit toujours:

- a) Desserrer le mécanisme de stationnement.
- b) Vérifier le fonctionnement de la direction.
- c) Vérifier le fonctionnement de l'accélérateur.
- d) Vérifier le fonctionnement des freins.
- e) Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt du moteur.
- f) Vérifier le fonctionnement et la propreté des phares et du feu arrière.
- g) Vérifier les niveaux de carburant et d'huile.
- h) Vérifier si les pneus et les jantes de roue présentent une usure ou des dommages excessifs.
- i) Vérifier la pression d'air des pneus.
- j) Fixer toutes les charges et verrouiller les compartiments de rangement.

Effectuez toutes ces opérations avant de poursuivre.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important de toujours porter un vêtement protecteur et un équipement approprié, incluant un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Évitez de porter des vêtements lâches tel un foulard qui pourrait se prendre dans le VTT ou dans les arbrisseaux et les branches. Tout dépendant des conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou des verres protecteurs. Ce type de vêtement vous protégera de certains des dangers mineurs que vous pourriez rencontrer sur la route. Portez des lunettes de soleil le jour seulement. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les verres de sécurité aident à distinguer les variations de terrain.



V01A0CL

Le VTT, un véhicule de travail

Le VTT peut vous aider à effectuer certaines tâches LÉGÈRES depuis l'enlèvement de la neige jusqu'au remorquage de billots de bois ou au transport de charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire de VTT. Il est cependant important de toujours respecter la charge et la capacité du VTT. Un VTT surchargé peut provoquer une tension excessive et même le bris des composants. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges élevées ou en maniant manuellement le VTT (voir la section **Conduite récréative** ci-dessous).

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels les sentiers destinés aux motoneiges, au sport équestre, au ski de fond, aux vélos de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite du sentier et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre. Préparez-vous à vous arrêter pour vous placer sur le côté advenant qu'un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT pour vous y procurer une carte et des conseils sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température, l'état mécanique de votre VTT et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez ainsi mieux en mesure de déterminer cette distance sécuritaire. Les VTT, tout comme les autres véhicules, ne peuvent s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ou de drogues avant ou durant les randonnées!

Tout dépendant de la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Un VTT présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ou les arbustes, ne coupez pas les arbres ou ne détruisez les clôtures, et évitez de faire tourner ses roues pour ainsi détruire le terrain. «Accélérez graduellement».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse au moyen d'un VTT. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si tel est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard entraîner des blessures.

Respectez les terres agricoles. Toujours obtenir la permission du propriétaire avant de s'aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Assurez-vous de refermer toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ou le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Limites de conception

Le concept de base du véhicule présente un compromis entre la robustesse, qui fait appel à la résistance et au poids, et l'agilité. Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité gravitationnelle en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route constitue toujours un danger quelconque. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour recevoir des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et ses difficultés sont imprévisibles. Le terrain comme tel implique un danger continu, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours s'assurer d'emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite recommandées et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou perfide.

Précautions générales d'utilisation et mesures de sécurité

Les précautions idéales pour se prémunir des risques que représente l'utilisation d'un VTT se résument en quelques mots: prudence, expérience de conduite et habileté.

Lorsque survient le moindre doute quant à la capacité du véhicule de négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue de terrain donnée, on recommande de toujours emprunter une route alternative.

La puissance et la traction prévalent sur la vitesse lors d'une utilisation hors route. Il est important de toujours tenir compte de la visibilité et de faire preuve de discernement pour emprunter un chemin sécuritaire.

Observer constamment le terrain devant soi pour prévenir les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels les rochers ou les souches pouvant entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

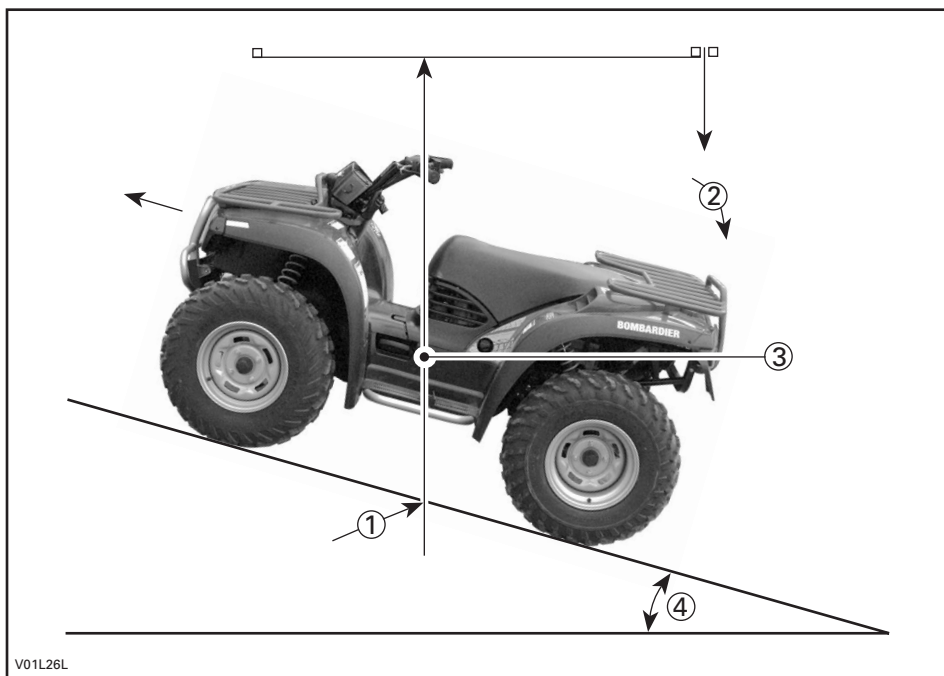
Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Stabilité

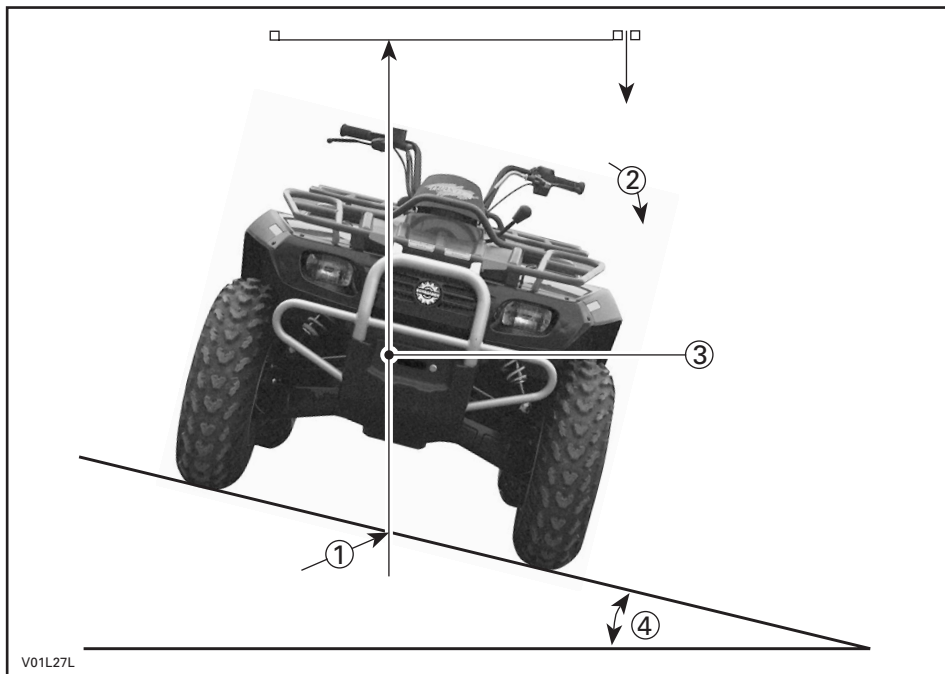
Tous les véhicules présentent un centre de gravité dont la position varie habituellement en fonction de la structure sur laquelle est réparti tout le poids du véhicule.

Lorsque le centre de gravité du véhicule traverse une ligne imaginaire perpendiculaire au point d'appui le plus éloigné des roues, le véhicule bascule.

Les figures suivantes n'ont pas pour but de présenter le centre de gravité réel du véhicule, mais elles servent plutôt à démontrer le principe de stabilité.



1. Point d'appui le plus éloigné
2. Point de basculement
3. Centre de gravité
4. Pente du terrain



1. Point d'appui le plus éloigné
2. Point de basculement
3. Centre de gravité
4. Pente du terrain

Ce phénomène est comparable à celui d'une bascule dont la ligne verticale constitue le point de pivot. En augmentant le poids d'un côté, la bascule se déplace inévitablement dans cette direction.

Malgré qu'on puisse déterminer avec précision ces limites dans des conditions idéales, l'habileté et la compétence du conducteur, la charge du véhicule et les conditions du terrain influencent et modifient constamment ces limites en situation réelle.

On recommande, par conséquent, d'étudier avec soin chaque situation. Ne jamais tenir pour acquis que le véhicule peut traverser une certaine surface parce qu'il y est déjà passé ou encore, parce que le terrain ne semble présenter aucun risque selon les limites de rendement connues du véhicule.



AVERTISSEMENT

Avvertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

Montée

En raison de leur configuration, les VTT sont d'excellents grimpeurs, à un point tel qu'un basculement pourrait survenir avant une perte de traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête se présente comme étant très pointue. Le VTT peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on le désire. Dans un tel cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent que celui-ci soit trop escarpé pour qu'on puisse le négocier ou le descendre.

Descente

Les VTT peuvent habituellement escalader des pentes plus escarpées que celles qu'ils peuvent descendre. Par conséquent, il est important de s'assurer qu'on pourra descendre une pente en toute sécurité avant de l'escalader.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements ou procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, risquant ainsi de le faire basculer.

Dénivellations

Le VTT s'enfoncera et s'arrêtera habituellement si ses roues avant ou arrière s'aventurent dans une dénivellation. Si celle-ci est escarpée ou profonde, le véhicule piquera du nez et basculera.



AVERTISSEMENT

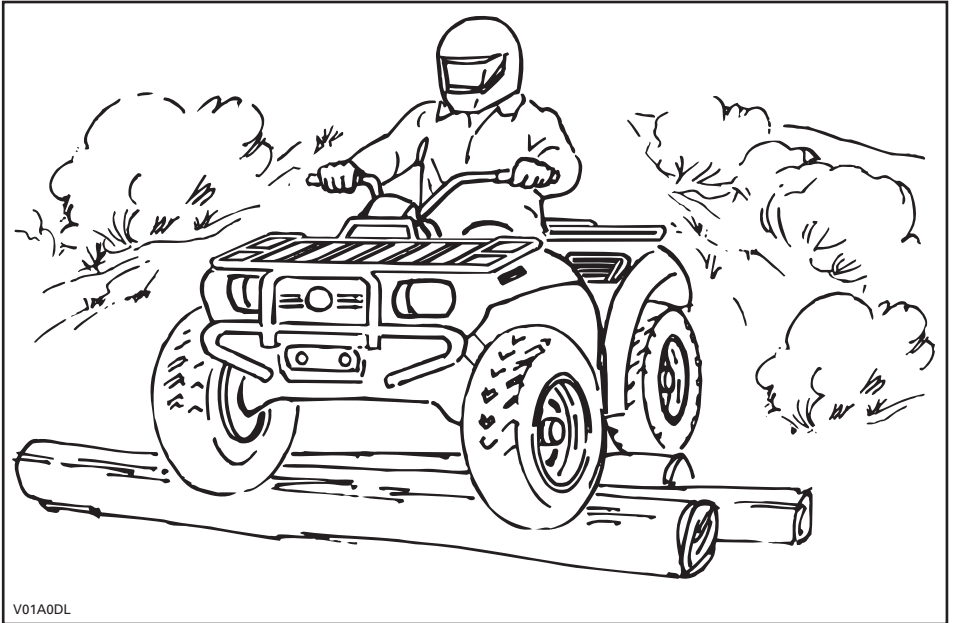
Éviter de négocier les dénivellations. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour éviter les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques démontrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier qu'un VTT pèse lourd! À lui seul, son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait qu'à se renverser sur vous.

Les VTT ne sont pas conçus pour sauter et ils ne peuvent, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels les sauts. La pratique des cabrés peut faire en sorte que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

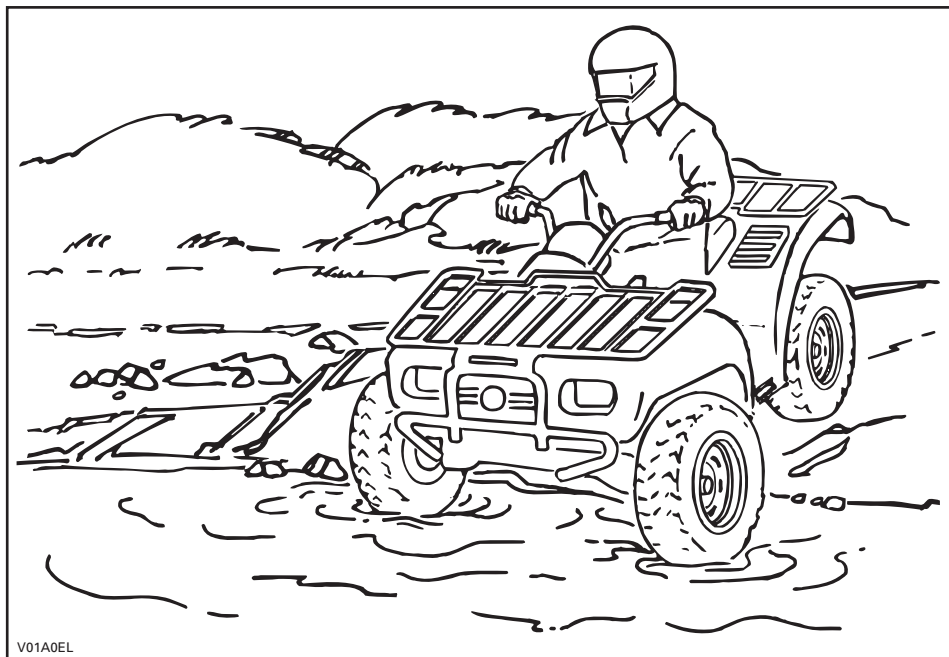
Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, garder ceux-ci sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout de ses pieds vers l'extérieur ou d'utiliser son pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient se heurter ou demeurer coincés par un obstacle, ou encore, venir en contact avec les roues.



Malgré que la suspension du VTT soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendront inconfortable et causeront même des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les coups.

Le VTT n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale.) Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre VTT. Les pneus du VTT ne conviennent pas aux surfaces pavées. Sur une surface pavée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourrait être grandement réduite. La conduite sur routes ou sur des accotements non stabilisés peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit débarquer de son VTT, observer et diriger les autres conducteurs de VTT. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur principal à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, puisque ceux-ci sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si celle-ci est trop profonde, le VTT peut «flotter» et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc., et ce, dans l'eau et sur la rive. Une perte de traction peut se produire. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse, puisque celle-ci vous freinera et pourrait vous faire tomber du véhicule.



L'eau modifiera la capacité de freinage du VTT. S'assurez de sécher les freins en les appliquant plusieurs fois après être sorti du cours d'eau.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Vous devez vous préparer aux «creux» inattendus ou aux variations de profondeur. De plus, nous vous recommandons de surveiller les dangers tels les rochers, les billots, etc., partiellement cachés par la végétation.

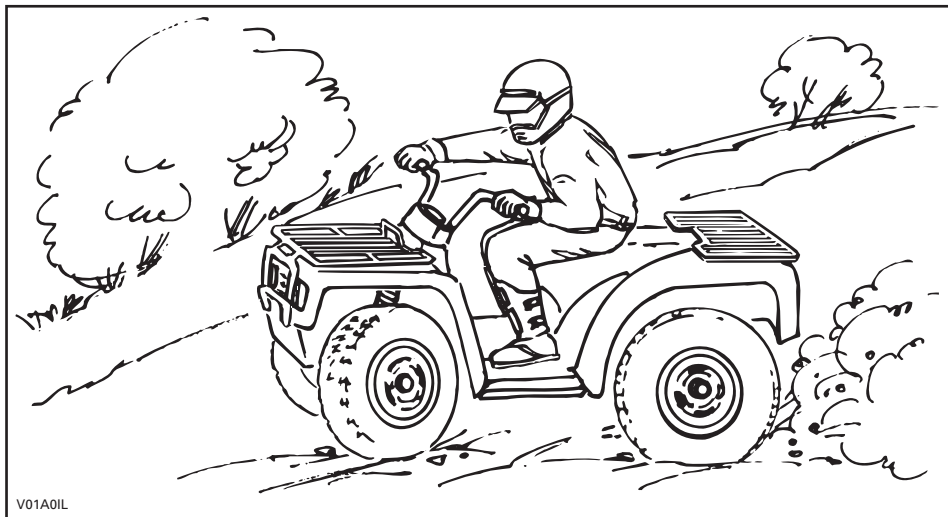
Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que l'épaisseur de glace suffit à soutenir votre poids, celui du VTT et de sa charge. Portez toujours une attention particulière aux surfaces d'eau ouvertes, puisque celles-ci indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. En cas de doute, renoncez à traverser.

La glace affectera également la maniabilité du VTT. Nous vous recommandons de ralentir et de ne pas appuyer de façon vigoureuse et répétée sur l'accélérateur. Il n'en résultera rien d'autre qu'un patinage des pneus, sans compter que le VTT pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisqu'il en résultera probablement une glissade incontrôlée et un renversement du VTT. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du VTT.

Les randonnées sur les dunes de sable et sur la neige constituent une autre expérience unique, mais nous vous recommandons d'observer certaines précautions de base. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire en sorte que le VTT glissera, s'enfoncera ou s'enlisera. Dans un tel cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Avant de s'aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le VTT d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer lorsque vous aurez traversé le banc de sable suivant. Procédez avec soin en voyant un fanion de sécurité devant soi, puisque celui-ci peut demeurer coincé et rebondir sur vous. Évitez d'utiliser un tel fanion dans les endroits parsemés de branches ou d'obstacles bas.

La conduite sur les pierres ou sur du gravier ressemble à la conduite sur glace en ce qui a trait à la direction du VTT. Le véhicule pourrait glisser et même se renverser, tout particulièrement à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Vous devez vous rappeler que des pressions vigoureuses et répétées sur l'accélérateur ou les glissades peuvent projeter des pierres sur le trajet du VTT qui suit en arrière.



V01A01L

Si le véhicule se met à glisser, il peut s'avérer utile de tourner le guidon dans le sens du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne bloquez jamais les freins et les roues.

Respectez tous les écriteaux installés sur le sentier, puisqu'ils sont là pour vous aider.

Nous vous recommandons de franchir avec prudence les obstacles que vous retrouverez sur votre chemin. Il peut s'agir de pierres branlantes, d'arbre tombés, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais et de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains d'entre eux sont trop grands ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et vous devez, par conséquent, les éviter. De petites pierres ou arbres tombés peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les négocie dans un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds tout en fléchissant les genoux. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'appuyer de façon vigoureuse et répétitive sur l'accélérateur. Agrippez solidement le guidon. Transférez le poids de votre corps vers l'arrière, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant du VTT demeurent au sol et en pensant que l'obstacle pourrait glisser ou se déplacer en le franchissant.

Deux points sont primordiaux lorsqu'on franchit une colline ou une pente. Premièrement, vous devez savoir comment réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et vous devez vous assurer de bien placer votre corps.

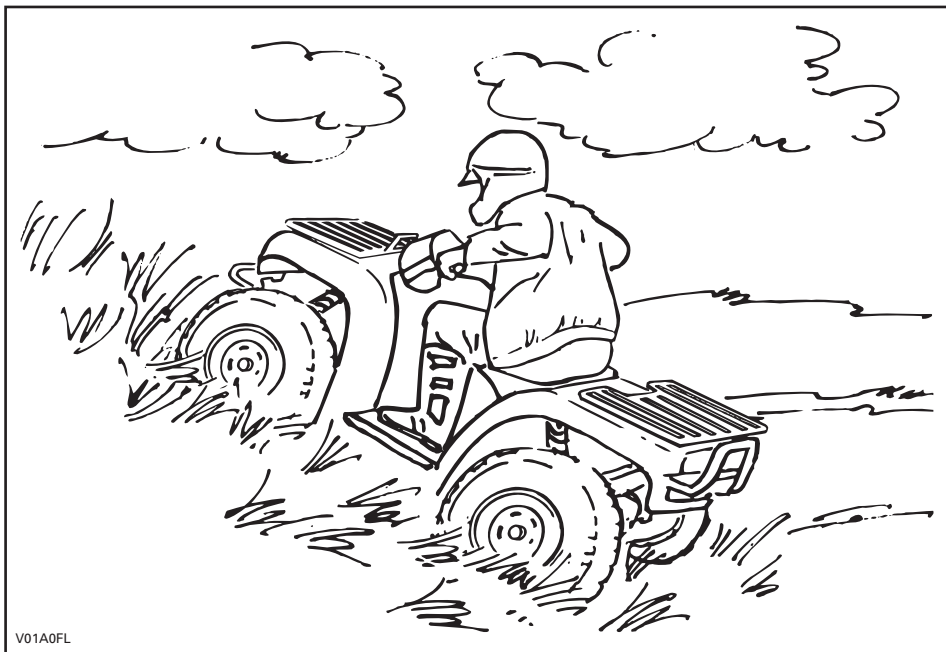


AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.

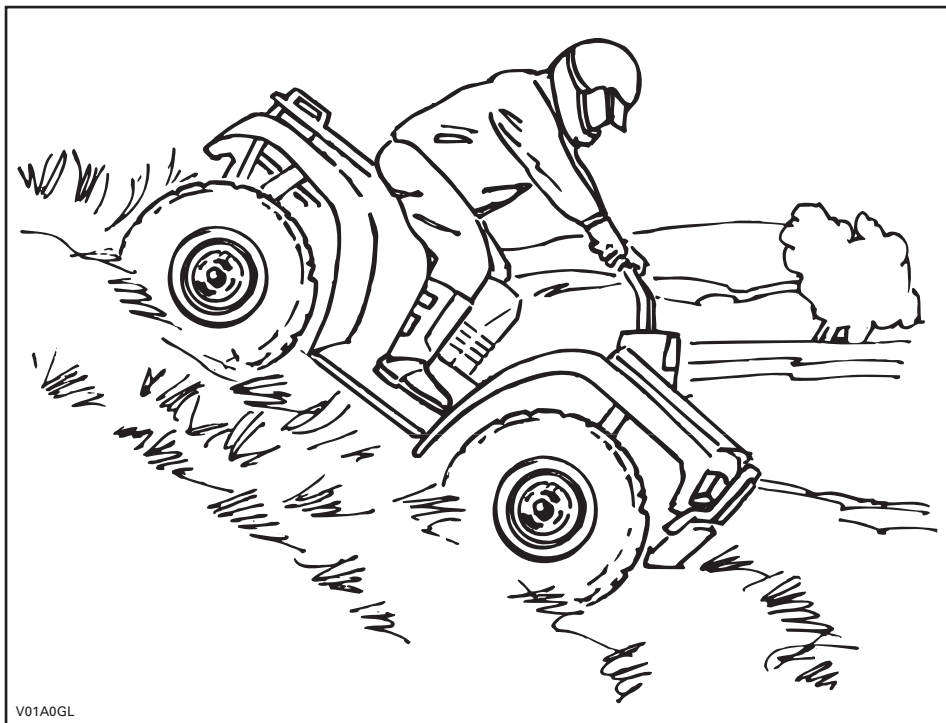
Montée

Maintenez le poids de votre corps en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds et passez à un petit rapport pour ensuite accélérer au besoin et changer rapidement de rapport en escaladant la colline. Évitez toute vitesse excessive, puisque l'avant du VTT pourrait quitter le sol et vous vous retrouveriez sous le véhicule. Si l'angle est tel qu'il est impossible de l'escalader ou si le VTT se met à descendre, appliquez les freins en prenant soin de ne pas glisser. Débarquez et recourez ensuite à la technique du virage en K ou en U (tout en marchant près du VTT, mais en amont du véhicule, une main sur la manette de frein, faites reculer l'arrière du VTT vers le haut de la colline pour ensuite conduire en descendant). Nous vous recommandons de toujours marcher ou débarquer en amont tout en vous tenant à l'écart du VTT et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir le VTT s'il tend à se renverser. **Tenez-vous à l'écart.** Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, incluant des falaises escarpées, peuvent s'y trouver.



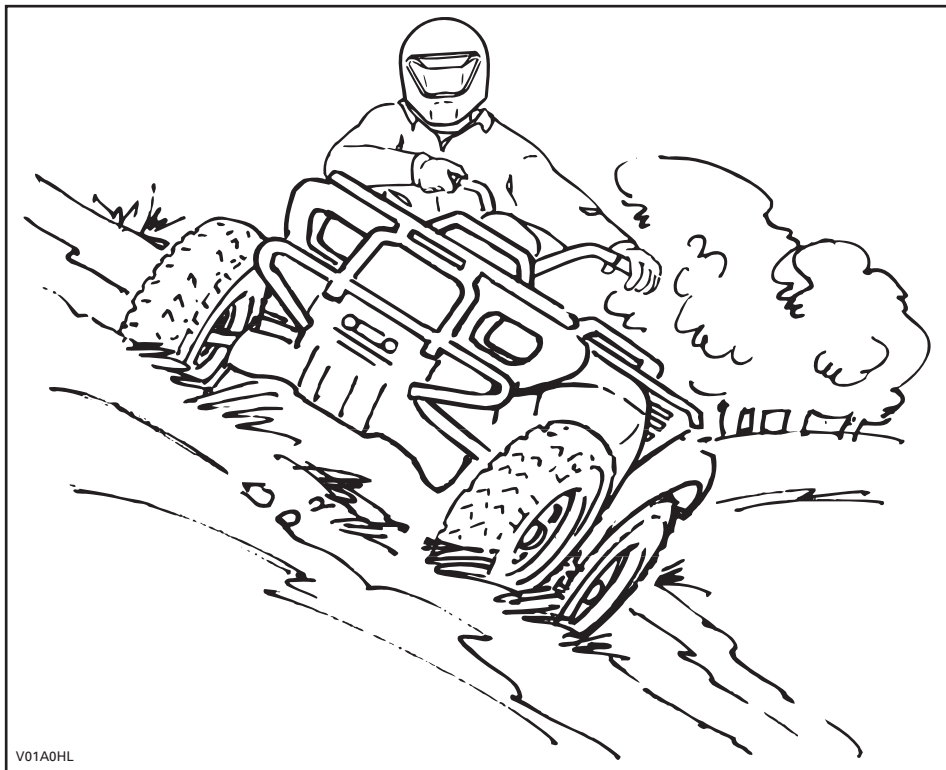
Descente

Maintenez le poids votre corps vers l'arrière. Appliquez graduellement les freins pour éviter de glisser. Évitez de descendre la pente en roue libre en n'utilisant que la compression du moteur ou le point mort.



Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut provoquer une modification radicale de l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, il est important de **TOUJOURS** placer le poids de votre corps en amont et apprêtez-vous à débarquer de ce côté si le VTT devait commencer à se renverser. **Ne tentez jamais d'immobiliser le VTT ou de le protéger des dommages.**



Pour un déplacement en marche arrière, vérifiez que rien ni personne n'entrave le trajet derrière vous. Déplacez-vous lentement et évitez les virages brusques.

Appliquez toujours le mécanisme de stationnement après avoir immobilisé ou stationné le véhicule, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le VTT sur une pente très escarpée ou si celui-ci est chargé, nous vous recommandons d'immobiliser les roues au moyen de pierres ou de briques. Vous devez également vous rappeler de fermer le robinet de carburant.

Entretien périodique

Lorsque vous rentrez d'une randonnée, il est sage d'éliminer toute accumulation de neige, de boue et d'encrassement. Cela aura non seulement pour effet de prolonger la durée du VTT et de le rendre plus attrayant pour la revente, mais vous éliminerez ainsi tous les risques lors d'une utilisation subséquente. Lavez le VTT au moyen d'une eau savonneuse tiède et laissez-le ensuite sécher (ou séchez-le au moyen d'un chiffon). Évitez de laver le VTT à l'extérieur par temps de gel. Lubrifiez adéquatement le VTT de la façon décrite dans le *Guide du conducteur*.

Votre responsabilité quant à la sécurité consiste en partie à respecter le contenu du *Guide du conducteur*. Vous y retrouvez des conseils judicieux sur la façon de bien entretenir votre VTT. Si une assistance plus complète s'avère nécessaire, communiquez avec votre concessionnaire de VTT puisque celui-ci sera toujours ravi de vous aider.

Toute modification du VTT visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut entraîner une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

En modifiant le format des roues et/ou des pneus vous pourriez compromettre la stabilité du VTT. Une pression des pneus inadéquate peut provoquer un éclatement ou déplacer le pneu sur sa jante, et celui-ci pourrait alors se perdre et s'endommager. Nous vous recommandons de toujours remplacer les roues et les pneus endommagés.



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



BOMBARDIER





AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessures graves, voire mortelles.



BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un tonneau peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR, LE GUIDE DE SÉCURITÉ ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VTT.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre VTT lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a un risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre VTT.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce VTT quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**